

*Fiche technique***Série PWTX****PÂTE À EFFET TEXTURE À L'EAU****NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT :**

Pâtes à effet texture de différentes granulométries, à base de poudres de polyéthylène dispersées dans une résine.

CHAMPS D'APPLICATION :

Utilisé pour réaliser des finitions spéciales avec un effet texturé uniforme. L'utilisation de ces pâtes améliore la dureté de la surface, la résistance à l'abrasion et donne au revêtement la capacité de masquer les petites imperfections du fond. Le choix de la pâte (fine, moyenne, grosse, très grosse) dépend de l'aspect final souhaité.

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Se référer à la fiche technique de la laque utilisée.

PRÉPARATION DU PRODUIT :

On peut les utiliser sur tous nos convertisseurs de systèmes de teinture à l'exception des systèmes de séchage au four dont la température est supérieure à 140 °C. Ajoutez la pâte au convertisseur et mélangez bien, idéalement avec un agitateur.

	Min.	Max
Laques 1K	8%	10%
Laques 2K	12%	15%

En cas d'utilisation sur des laques 2K, catalyser uniquement la partie laque (c'est-à-dire sans la pâte ajoutée) dans les proportions prescrites.

APPLICATION :

On recommande l'utilisation de buses appropriées, en fonction de la taille moyenne des particules de la pâte choisie :

PWTX50 20 µm	PWTX70 35 µm
PWTX80 50 µm	PWTX90 90 µm

L'effet texturé final peut être plus ou moins prononcé selon les conditions d'application (par exemple, plus on estompe, plus l'effet texturé est accentué).

NORMES DE SÉCURITÉ :

Respectez scrupuleusement l'étiquetage et la fiche de données de sécurité.

REMARQUES :

L'ajout de la pâte **PWTX** réduit la viscosité du convertisseur.

CONDITIONS DE STOCKAGE :

Dans les emballages non ouverts et scellés, conservés à une température de + 5 à + 30°C.

Les données et les informations contenues dans cette fiche sont le résultat de notre expérience, essais et tests précis en laboratoire. Cependant, le processus de peinture étant un ensemble d'opérations indépendantes de notre volonté, elles ne constituent donc, en aucune manière, aucune forme de garantie sur l'exécution finale du cycle lui-même.

Rév. : 12/22